Ville de Portiragnes

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 17 novembre 2026, à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du CGCT

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu **le mardi 17 novembre 2026, à 18 heures,** dans la salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

- Approbation Procès Verbal séance du 9 septembre 2026.

COMMANDE PUBLIQUE

1. Signature avenant n°1 de prolongation de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion et l'exploitation de l'aire de camping-cars municipale.

FONCTION PUBLIQUE :

2. Aménagement du temps de travail d'un agent des services techniques municipaux.
3. Modification de l'organigramme du personnel communal.
4. Signature avenant de prorogation de la convention « procédure de signalement » avec le CDG34

FINANCES LOCALES :

5. Décision Modificative – Virements de crédits Budget Primitif Commune 2026 – Pièce n°2.
6. Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2027.
7. Admission en non-valeur des produits irrécouvrables – Délibération rectificative suite à une erreur matérielle manifeste.
8. Approbation du Règlement Budgétaire et Financier 2026-2032.
9. Modification des tarifs de location du matériel municipal.

AFFAIRES GÉNÉRALES :

10. Signature d'un bail de location avec la Société Phoenix France Infrastructures pour implantation d'équipements techniques sur la parcelle cadastrée AP 5, lieu-dit « Montplaisir » à Portiragnes.

11. Désignation d'un correspondant incendie et secours suite à élections municipales.

12. Signature d'un protocole d'accord transactionnel entre la Commune de Portiragnes, la SA Lloyd's Company et la société COLAS France – Litige marché de travaux Voie Douce.

13. Présentation du rapport d'activités 2025 et du CFU de la CAHM.

14. Avis sur le projet de pacte de gouvernance élaboré par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. (CAHM)

15. Désignation d'un référent déontologue et adhésion au service commun du Centre de Formation des Maires et des Elus Locaux. (CFMEL)

- Décisions du Maire.

QUESTIONS DIVERSES

N.B. Une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

A Portiragnes, le 10 novembre 2026

Le Maire,
Gwendoline CHAUDOIR

